



## SOEUR ANNE-CLAIRE



Denise Esquillan naît le 30 août 1942 à Saint Jean Le Blanc, près d'Orléans, dans le Loiret (45).

Elle fait ses études d'infirmière à Orléans, débute comme infirmière en service de pédiatrie, puis quitte l'hôpital d'Orléans pour postuler dans la congrégation des sœurs de la Providence de Ruillé sur Loir, dans la Sarthe (72), où elle prononce ses vœux en 1967, sous le nom de Sœur Anne-Claire.

Elle exerce son métier d'infirmière en chirurgie au Mans (72), pendant trois ans. Cette expérience de la chirurgie lui sera très utile à Madagascar.

Elle arrive le **22 octobre 1970**, à Madagascar, à Mandritsara, au Nord-Est de l'île, où elle rejoint une communauté de la congrégation des sœurs de La Providence de Ruillé. Elle y travaille 13 ans comme infirmière à l'hôpital régional de Mandritsara. L'infirmière, à Madagascar a un rôle plus proche de celui d'un médecin urgentiste que d'une infirmière en France.

Elle passe ensuite 3 ans à Mahajanga, au Nord-Ouest de l'île. Elle y commence un suivi de bébés.

**Depuis 1988** elle est affectée à Antananarivo, et travaille à l'Hôpital JRA.

⇒ En **1989**, elle est chargée de l'aumônerie de l'HJRA. Constatant le dénuement de certaines familles, elle y organise un **service social**.

⇒ En **1990**, à la demande du CHU, et pour parer au manque crucial de médicaments, elle ouvre, au sein de l'hôpital, un petit centre de **distribution de médicaments pour les indigents**. Les élèves de l'Ecole Sociale renforcent l'équipe permanente.

⇒ En **juin 1993**, des personnels de santé et des familles de malades se joignent à l'équipe et **constituent l'association ANYMA**, apolitique et non confessionnelle.

⇒ En **1996**, la nouvelle présidente d'ANYMA, Angeline Ramialiharisoa, professeur en Toxicologie et chef du service de réanimation médicale, est aussi médecin-chef du CHU. Avec Sœur Anne-Claire, elles mettent en place à l'hôpital une **pharmacie d'urgence**.

⇒ Le **15 mars 1999**, le Ministre de la Santé confie à Sœur Anne-Claire, coordinatrice de l'ANYMA, la **concession de la gestion de la pharmacie de l'HJRA**. L'équipe constituée à cette date est là depuis 10 ans, jour et nuit, 24h/24. C'est ainsi que les actions d'ANYMA et de la pharmacie de l'HJRA sont intriquées et que le siège d'ANYMA se trouve actuellement dans les locaux de la pharmacie, dans l'enceinte de l'hôpital.

⇒ **En 2006**, l'association ANYMA change de statuts pour devenir l'ONG ANYMA dont Sœur Anne-Claire est la **directrice exécutive, sous le titre de coordinatrice**.

### **Sœur Anne-Claire est une personne à forte personnalité.**

Douée d'une énergie peu banale, d'un charisme qui ne laisse personne indifférent, d'une patiente obstination et d'un dévouement sans bornes à la population malgache dont, bien sûr, elle parle la langue et se sent parfaitement solidaire, elle ne rechigne devant aucune tâche, sait faire tout ce qu'elle demande à ses collaborateurs et trouve le temps de participer à un grand nombre d'instances de coordination médico-sociales, ou de partenariats humanitaires, laïcs et religieux, ce qui lui permet de décupler son efficacité.

L'Etat Malgache a reconnu l'importance de son travail et, en **2005**, elle a reçu la médaille et le « diplôme » d'officier de l'ordre National Malgache, signé du Président de la République.

Ses activités sont multiples :

- **gestion d'une pharmacie hospitalière**, approvisionnement auprès de la Centrale d'Achat et des distributeurs, comptabilité de la pharmacie, contrôle de qualité, approvisionnements des services, guichets ouverts au public 24h/24, puisque les médicaments comme les produits médicaux, champs opératoires, matériel de suture, perfuseurs, sondes, produits pour radiographies, pansements...doivent être achetés par les familles au fur et à mesure des prescriptions. Tous les jours il faut préparer la petite monnaie pour les guichets, contrôler la caisse, régler les factures et procéder aux virements bancaires et servir **1.000 ordonnances par jour en moyenne...** Le chiffre

d'affaires de la pharmacie hospitalière gérée par ANYMA est d'environ 1,4 million d'euros par an...

- **encadrement, avec une « bienveillante fermeté »**, d'une équipe de 30 personnes, médecin, assistantes sociales, animatrice, comptables, gardien, agents techniques et administratifs qu'elle recrute, rémunère, forme, manage. Elle a su former une équipe de collaborateurs autonomes et compétents, capable de la seconder efficacement ;
- **gestion d'une deuxième comptabilité pour la pharmacie relevant de l'ANYMA** : achats des produits manquant, tarification, récupération de participations d'organismes de protection sociale,
- **action sociale de l'ANYMA** : évaluation des situations familiales, aide alimentaire, accompagnement des familles, animation auprès des enfants, accueil de quelques familles de patients,
- **recherche de sponsors**, de bienfaiteurs locaux, donateurs et/ou bénévoles, partenariat avec les autres associations dont relèvent les patients pour la gestion de la pharmacie ANYMA.
- **communication, recherche de fonds** auprès des institutions, des administrations, des organismes publics et privés,
- **mais aussi, participation à d'autres activités médico-sociales**, confessionnelles comme le secrétariat général de la Commission Episcopale de la Santé qui gère 156 centres de santé en complémentarité et sous la coordination du ministère de la santé, et laïques comme celui du Global Found ou du Collectif Santé.
- **Et en plus de toutes ces activités, elle concrétise depuis plus de 3 ans le projet de foyer.** Grâce à son acharnement, elle a trouvé le terrain, et réussi à l'acquérir sur les fonds propres de l'ONG, après de nombreuses tractations administratives et revirements de situation, et malgré une certaine mauvaise foi et quelques tentatives de malversations du vendeur.

Aidée par des collaborateurs efficaces, par un audit positif, et par son témoignage local de la nécessité et de la qualité de son projet, elle a réussi à présenter un dossier à l'Union Européenne et vu sa demande retenue pour l'octroi d'une subvention de 135.423€, destinée en partie à la construction, en partie au démarrage des activités du centre social, à son équipement et à la formation des personnels.

